



# Rapport d'activités 2013

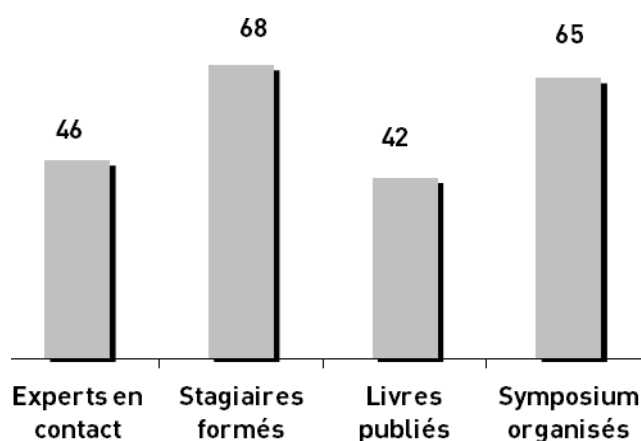
L'OIDEL est une ONG avec statut consultatif auprès de l'ONU, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe. L'OIDEL a été fondée en 1985 par 40 personnalités du monde de l'éducation. Présente dans en 51 pays, elle travaille en faveur du droit à l'éducation et de la liberté d'enseignement.



2013 : c'est l'année du premier bilan de la stratégie 2009 - 2015 de l'OIDEL arrêté lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Yvoire (France).

Quelques éléments de ce bilan méritent d'être cités : le projet IPPE financé par le programme européen de formation tout au long de la vie avec 10 autres institutions universitaires et ONG, la mise en place de la Plateforme d'ONG sur le droit à l'éducation qui regroupe 30 ONG avec statut consultatif auprès des Nations Unies, l'appui à la candidature de M. K. Singh au poste de Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, la refonte complète du site internet de l'OIDEL et la publication bisannuelle d'une bibliographie sur le droit à l'éducation comportant près de 1000 ouvrages.

Nous reproduisons ci-après un graphique concernant les principales activités déployées par l'OIDEL depuis 1985. Ces informations se trouvent dans un document sur les principales réalisations de l'OIDEL figurant sur son site internet.



## 1. Organisation internationales

### Nations-Unies

#### 22<sup>ème</sup> session CDH

En mars 2013, l'OIDEL a cosigné une intervention orale sur le thème de l'éducation aux droits de l'homme. Le but était de rappeler aux gouvernements l'adoption 15 mois plus tôt de la Déclaration sur l'EDH, de même que les nombreuses initiatives régionales comme la Convention européenne ou les lignes directrices de l'éducation aux droits de l'homme rédigées par l'OSCE, ou encore la mise en ligne d'un forum de consultation sur le thème de la 3<sup>ème</sup> phase du Programme mondial. Vingt ans en effet se sont écoulés depuis la

Conférence de Vienne qui a lancé la Décennie des Nations-Unies sur l'éducation aux droits de l'homme, et inscrit ce sujet à l'agenda des organisations internationales.

Un événement parallèle s'est tenu le 7 mars «Vingt-ans d'éducation aux droits de l'homme: construire une culture des droits de l'homme» modéré par la Mission permanente de Suisse, afin de témoigner de l'engagement toujours plus important des Etats membres envers l'EDH et de tenir compte de la prolifération des initiatives de la société civile dans ce domaine.

Un autre événement parallèle reprenant le 3ème objectif de l'Initiative du Secrétaire Général intitulée « *L'Education avant tout.* » a été organisé le 11 mars sur le thème "Citoyenneté globale: écarter les obstacles", sont intervenus : les ambassadeurs du Mexique et du Sénégal, le Rapporteur spécial, Mr Singh, et A. Fernandez, Directeur d'OIDEI. C. de Laverette est intervenue au colloque d'*Apprentissage sans frontières* sur le droit à l'éducation à travers l'apprentissage, thème qui d'ailleurs a été celui du rapport de Mr Singh à l'AG de septembre 2012.



**Groupe intergouvernemental sur le droit au développement (13-17 mai 2013).** L'OIDEI a participé, dans ce cadre, à la rédaction de deux interventions, l'une écrite et l'autre orale.

### 23<sup>ème</sup> session CDH

La session de juin est celle pendant laquelle le Rapporteur spécial, Mr Singh, présente son rapport annuel au Conseil. Le thème cette année était celui de la justiciabilité du droit à l'éducation. L'OIDEI a préparé une intervention écrite ainsi qu'une intervention orale pour commenter le rapport. Elle a organisé également deux événements parallèles afin d'aider les parties prenantes à définir plus précisément ce terme de justiciabilité et à réfléchir aussi à la nécessité d'avoir des indicateurs simples et fiables, indispensables pour la mise en œuvre du droit à l'éducation.

### 24<sup>ème</sup> session CDH

A la session du Conseil de septembre 2013, l'OIDEI a tout d'abord soutenu Mr de Zayas, Rapporteur spécial sur la promotion d'un nouvel ordre démocratique et équitable, en présentant, le 10 septembre une déclaration orale. Ce sujet est d'autant plus important que la communauté internationale continue de réfléchir et de proposer de nouveaux objectifs pour le Développement post 2015, par le biais de réunions à tous les niveaux et aussi grâce à la consultation en-ligne : [www.worldwewant2015.org](http://www.worldwewant2015.org)

Le droit au développement a été à nouveau sur le devant de la scène lors de cette 24<sup>ème</sup> session. Une intervention écrite suivie d'une intervention orale devant

le Conseil ont précédé la tenue d'un événement parallèle le 13 septembre sur le thème : « Le droit au développement et l'agenda Post 2015 »..

Parallèlement à ces travaux, un sujet sur lequel l'OIDEL a également travaillé est celui du droit à la solidarité internationale. Le but était de contribuer au rapport que Mme Dandan, Rapporteuse spéciale sur ce droit, a remis à l'Assemblée générale, de même qu'à celui qu'elle présentera au Conseil des droits de l'homme en juin 2014.

Enfin, l'éducation aux droits de l'homme est revenue elle aussi à l'ordre du jour et le Conseil a adopté le 27 septembre une résolution demandant au Haut-commissariat de préparer le plan d'action de la 3<sup>ème</sup> phase du Programme mondial de l'EDH qui portera pour la période 2015-2019 sur les professionnels des médias et les journalistes. L'OIDEL a aussi participé à l'intervention orale sur ce thème.

**C'est en novembre que s'est tenu le Forum des Minorités.** L'OIDEL a co-organisé, avec la Chaire UNESCO de l'Université de La Rioja et la Faculté de Droit de l'Université d' Estrémadure, un événement parallèle sur la promotion des identités religieuses en tant que facteur de cohésion sociale. A côté de juristes experts en ce domaine, notamment M. Ricardo Garcia, Directeur des relations avec les confessions religieuses du Gouvernement espagnol, l'événement a permis à R. Bader de Jordanie et à la sœur M. Karan du Liban, d'apporter leur témoignage.

## UNESCO

C. de Lavernette a participé à la réunion de la 37<sup>ème</sup> Conférence générale de l'UNESCO au cours de laquelle elle a présenté une intervention portant sur l'importance de l'approche des droits dans l'éducation, en vue de l'adoption des nouveaux objectifs de développement post 2015.

L'OIDEL a collaboré avec l'UNESCO à la rédaction de *Law and Policy Review Guidelines on the Right to Education* qui sera publié dans le courant de 2014. Il s'agit d'un instrument permettant aux Etats d'examiner la situation de leurs législations et leurs politiques éducatives au regard des instruments internationaux de protection des droits de l'homme.

## Conseil de l'Europe

En 2013 notre ONG a publié un document relatif à la Résolution du Conseil de l'Europe sur le droit au choix de l'école. Cette Résolution prend comme point de départ l'article 2 du Protocole additionnel à la *Convention européenne des droits de l'homme* selon lequel les Etats membres du Conseil de l'Europe, dans l'exercice des fonctions qu'ils assument dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, doivent respecter «le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques».

Relevons tout d'abord l'intitulé de la Résolution qui parle du «droit à la liberté de choix», ce qui réaffirme le caractère de droit fondamental que revêt la liberté. La Résolution lie intimement la liberté de choix au droit à l'éducation. La

Résolution demande aux Etats de faire reconnaître clairement dans la loi : « *le droit d'ouvrir et de gérer des établissements d'enseignement privés, au moins dans l'enseignement primaire et secondaire; la possibilité pour ces établissements de faire partie du système national d'éducation et la possibilité pour leurs élèves d'obtenir les mêmes diplômes que ceux délivrés à l'issue de la scolarité dans une école publique*» (par. 4). Le même paragraphe signale que l'Etat ne doit soumettre la reconnaissance des écoles privées qu'à « *des conditions objectives, équitables et non discriminatoires* ».

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe recommande expressément aux Etats de financer les écoles non-étatiques en demandant aux Etats « *de faire en sorte que des fonds suffisants soient mis à disposition pour permettre à tous les enfants de suivre l'enseignement obligatoire dans des établissements privés* » (par. 5).

## 2. Recherche

### Projet ECUD

Conjointement avec la Chaire UNESCO de l'Université de Bergame et le Conseil de l'Europe, l'OIDEL lance le projet ECUD sur la qualité de l'enseignement supérieur en Europe.

La qualité de l'enseignement supérieur dépend étroitement de la transparence des systèmes d'enseignement supérieur. Pour répondre à ce besoin de transparence, des informations accessibles et fiables doivent être disponibles tant pour les parties prenantes de la formation que pour les membres de la société en général. La transparence des politiques et des institutions est un élément clé dans les débats actuels sur l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne la qualité de l'enseignement universitaire.

La transparence apparaît dans la plupart des instruments internationaux adoptés récemment par le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'enseignement supérieur, comme un facteur dont dépend l'évaluation des résultats et des processus de formation. (cf Recommandation CM/Rec (2012)13 sur la qualité de l'éducation et CM/Rec (2012) 7 sur la liberté académique et l'autonomie universitaire).

Le projet, qui adopte une approche basée sur les droits, étudiera les informations disponibles en se fondant sur les critères établis par le paragraphe 6 de la Recommandation CM/Rec (2012)13 sur la qualité de l'éducation. Cette recherche portera en particulier sur l'accessibilité et la fiabilité des informations disponibles.

## Création d'un réseau d'experts

La Fondation *Novae Terrae*, présidée par M. Luca Volontè, membre de notre Comité Exécutif, et l'OIDEL, ont créé en automne 2013 un groupe d'experts sur la liberté d'enseignement (ExperLib).

Les sociétés actuelles traversent, nous le constatons, une crise qui affecte le lien social et il devient, en effet, de plus en plus difficile de « vivre ensemble » dans le respect de l'autre et encore davantage, de construire une société participative. Ainsi, les sociétés, notamment en Europe, doivent faire face à une double exigence : promouvoir le « vivre ensemble » et en même temps favoriser la diversité et le pluralisme indispensables à la tradition démocratique. Ces questions constituent l'un des principaux axes du programme Education et Formation 2020 de l'Union Européenne. Le groupe d'experts se propose donc de réfléchir chaque année à une dimension de la liberté d'enseignement en partant de la situation actuelle et en anticipant les questions du futur. En conséquence, il s'agira de repenser un modèle éducatif où la liberté d'enseignement sera la clé de voûte des systèmes démocratiques. C'est ainsi que cette liberté a été conçue par des personnalités et des instances aussi différentes que Stuart Mill, Clémentine ou Vatican II. En conséquence, la réflexion du groupe d'expert ne devra pas seulement se focaliser sur l'Europe, elle devrait également tenir compte des situations dans les autres régions du monde.

## 3. Réseaux

### Plateforme d'ONG sur le droit à l'éducation

Lors de l'élaboration de l'agenda pour le développement Post 2015, les ONG de la Plateforme sur le droit à l'éducation ont rédigé un texte conjoint exposant leur vision de l'éducation dans le développement au-delà de 2015 ainsi que les objectifs visés.. La Plateforme a également participé à la négociation de la Résolution sur le droit à l'éducation ,laquelle a été parrainé par un nombre record d'Etats : plus de 80.

La Plateforme a aussi rédigé un compte rendu de l'événement parallèle sur la citoyenneté globale et l'a envoyé aux Etats et au Secrétaire général des Nations Unies.

En 2013, la Plateforme a adopté un nouveau logo et a mis en place un site internet destiné à présenter un résumé de ses activités: **[ngoeducation.org](http://ngoeducation.org)**

### EMIE ( European Meeting of Independent Education)

MM. Gil et Fernandez ont assisté à la réunion annuelle de l'EMIE du 31 mai 2013 qui a poursuivi le travail de redynamisation du groupe.

### Plateforme d'ONG pour le droit au développement



Dans le cadre de cette Plateforme, l'OIDEL est intervenue à diverses reprises, de même que lors des réunions parallèles pendant les sessions du Conseil.



principe de subsidiarité ».

## AEFLib

### Association européenne des facultés libres

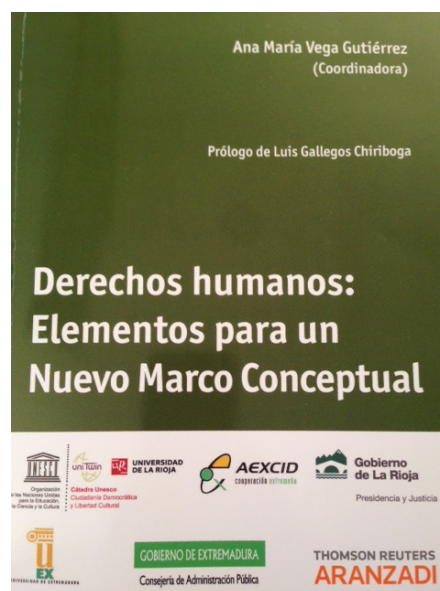
En avril 2013, l'OIDEL a organisé un important colloque avec l'AEFLib, à l'Université Abat Oliba de Barcelone sur le thème : **Société civile et enseignement privé/associatif en Europe.**

Les participants aux quatre tables-rondes organisées à cette occasion ont abordé les sujets suivants : « enseignement supérieur et société du savoir », « la conception de la formation de la personne humaine et son épanouissement », « le financement de l'enseignement supérieur privé/associatif: quelle part de l'Etat, quelle part du privé? » Et « Le

## 4. Publications et communication

Outre trois Lettres circulaires (Newsletters) et un recueil des interventions au Conseil des droits de l'homme, nous avons publié un rapport sur la réforme scolaire en France et contribué à un nouveau livre sur l'éducation aux droits de l'homme.

Dans ce livre, les différents auteurs analysent à partir d'une perspective interdisciplinaire et internationale les développements les plus importants apparus dans le domaine des droits de l'homme depuis la Conférence de Vienne. La première partie du livre se concentre en particulier sur les droits culturels et, la seconde, sur la démocratie, la citoyenneté et l'identité. Plusieurs auteurs discutent de la mise en œuvre de ces droits dans des domaines stratégiques dans des régions sensibles comme l'Amérique Latine et l'Asie. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, les thèmes relatifs à la situation et aux défis relatifs à la citoyenneté des immigrants, des réfugiés et des bénéficiaires de l'asile, ainsi que les discours de haine et les libertés dans les démocraties européennes ont été abordés. Le prologue du livre a été rédigé par M. Luis Gallegos, Vice-président du Conseil des droits de l'homme.



A l'occasion de la Décennie mondiale du rapprochement des cultures (2013 – 2024) notre Organisation a publié un recueil de textes internationaux sur cette problématique, que l'on peut consulter sur son site internet. Ce document, qui



rassemble des textes des Nations Unies, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, est disponible en français, en anglais et en espagnol.

## 5. Formations et stagiaires

Les principales formations dans lesquelles l'OIDEL a été impliquée sont les suivantes :

- **Enfoque de derechos humanos en las políticas públicas**, formation de post-grade en ligne, en collaboration avec la chaire UNESCO de l'Université de La Rioja et d'autres partenaires d'Espagne et d'Amérique Latine (2012/2013).



- **I Diplôme de protection des droits de l'homme**, en collaboration avec *Intermedia Consulting AC*, en langue espagnole.

- **XIXème session de l'Université d'été des droits de l'homme** centrée sur la préparation du post 2015, selon une approche fondée sur les droits. Cette formation et la précédente ont eu lieu lors des sessions du Conseil des droits de l'homme.

- **XIIème cours d'été**, du 1er au 5 juillet 2013, en collaboration avec l'Université de La Rioja à Genève sur le thème **El futuro que queremos** pendant la session de fond de l'ECOSOC. Les participants ont pu suivre le débat de haut niveau de cet organe sur la mise en œuvre des OMD.

Pendant l'année 2013, l'OIDEL a renforcé son **Programme de formation de stagiaires** qui comporte trois volets :

- Suivi des réunions internationales,
- Organisation d'activités et
- Recherche dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels.

En 2013, l'OIDEL a formé huit stagiaires en provenance des universités suivantes : Harvard, Institut Kurt Bosch (Sion), LUISS, La Rioja et Bergame.